

GUIDE du TRI

Collecte de proximité

➔ Trier,

c'est nous permettre de recycler !





PAPIER - CARTON - JOURNAUX - MAGAZINES

• Déchets acceptés



Emballages
carton



Journaux/
Magazines



Emballages
papier

En vrac pas en sac
Pensez à bien plier les cartons
Les cartons volumineux vont en déchetterie



VERRE pots - bouteilles



**Bouchons, couvercles,
vaisselle, ampoules**

En vrac, pas en sac !
Bien vidés, pas lavés !

Gagnez des points grâce
à Cliiink, pour obtenir des
réductions chez les commerçants
locaux ! Pour plus d'infos contactez
le service déchets



EMBALLAGES

plastiques - métalliques - briques alimentaires



En vrac pas en sac
Bien vidés, non lavés



Le fabricant participe
à la valorisation des
emballages.
N'INDIQUE PAS
QU'UN PRODUIT EST
RECYCLABLE



Emballage recyclable



Emballage recyclable,
associé à une consigne
de tri



COMPOST

Quelques exemples de déchets à
composter

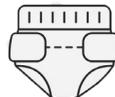


Terre de Provence vous propose de
faire l'acquisition d'un composteur
individuel : contactez nous !



ORDURES MÉNAGÈRES

Gants, couches...



Les masques sont à déposer dans le
sac à ordures ménagères



Jetez vos sacs FERMÉS
maxi 100 L



DÉCHETTERIES

Du lundi au samedi

Été (1^{er} avril au 30 septembre) :
8h30 - 12h / 14h - 17h30

Hiver (1^{er} octobre au 31 mars) :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h

**Chateurenard / Noves
Eyragues / Verquières
Maillane / Graveson
Mollégès**

Sur RDV sauf le mardi après-midi
et le jeudi toute la journée

—

Barbentane / Rognonas
Sur RDV tous les jours

Prise de RDV :

➔ <https://rdv-decheterie.fr/>

Plus d'informations :

➔ <http://www.terredeprovence-agglo.com/>

➔ Déchets acceptés

VÉGÉTAUX - ENCOMBRANTS - CARTON - MÉTAL - BOIS - VERRE - GRAVATS -
PILES & BATTERIES - HUILE DE VIDANGE (DE PARTICULIERS) - DÉCHETS DANGEREUX DES
MÉNAGES (DDM), DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



➔ Autres déchets

Médicaments, radiographies : Pharmacies

Bouteilles de gaz : consignées chez le vendeur